

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUILLET 2024 A 14H00
2ème réunion suite à l'absence de quorum sur ce point lors du comité syndical
du 11 juillet 2023. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

5.2 Fonctionnement des assemblées

Le compte-rendu de la réunion du 14 février 2024 a été transmis par courriel le 02 juillet 2024.
Un exemplaire de ce compte-rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte-rendu.

Les comptes-rendus sont mis au vote :

Votants : 4

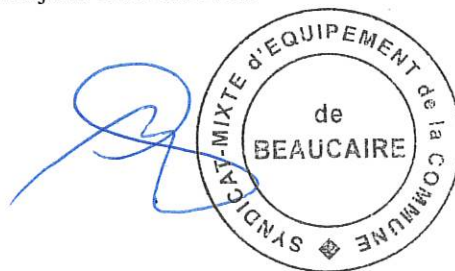
Votes pour : 4

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, le compte-rendu du comité syndical du 14 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL MERCREDI 14 FEVRIER 2024 A 14h30

Compte rendu

ORDRE DU JOUR

- Remplacement d'un membre du Comité Syndical
- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- Modification des statuts du SMECB
- Approbation du Compte de Gestion 2023
- Adoption du Budget Primitif 2024
- Renouvellement de la convention de prestation de service pour la gestion du poste de refoulement « ZI Domitia » entre le SMECB et Véolia
- Régularisation foncière de la parcelle privée BC142 avec la SCI EJB

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

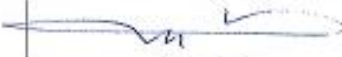
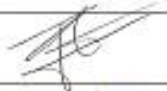
SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 avenue de la Croix Blanche
30300 BEUCAIRE

Comité syndical du 14 février 2024 à 14h30 – Salle du Conseil CCBTA

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Signature	Pouvoir signature
Lara BOISDET-MAUGER		
Amandine BOULET-MARTI		
François GAUTHEREAU	Pouvoir a N. GERARD	
Alain GERARD		
Marjorie GONCALVES		
Jean-Pierre DENIS	Pouvoir a N. GONCALVES	
Evrard ZAUCHE		

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence	Signature	Pouvoir signature
Jean-Michel AZEMA		
Alberto CAMAIONE		
Jean-Marie FOURNIER		
Jean-Marie GILLES	Pouvoir a N. PIERRE	
Juan MARTINEZ		
Dominique PIERRE		
Julien SANCHEZ	Pouvoir a N. CAMAIONE	

**Neuf membres sont présents ou représentés.
Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.**

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Chambre de Commerce et
d'Industrie
12, rue de la République
30032 Nîmes cedex

- POUVOIR -

Je soussigné Julien SANCHEZ donne tout pouvoir à :

M. Alberto CAMAIONE

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Equipement de la commune de Beaucaire
qui aura lieu le :

Mercredi 14 février 2024

Fait à Beaucaire, le 14 février 2024

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir


SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) GAUTHIEREAU François donne tout pouvoir à :

M. FRANÇOIS GAUTHIEREAU GERARD

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Equipement de la Commune de Beaucaire qui
aura lieu le :

Mercredi 14 février 2024 à 14h30

dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Lunel le 13 février 2024



Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) ..Jean-Pierre Denis..... donne
tout pouvoir à :

Mme Goncalves

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Equipement de la Commune de Beaucaire qui
aura lieu le :

Mercredi 14 février 2024 à 14h30

**dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire**

Fait à ...Bellegarde, le 13 février 2024

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Jean-Pierre Denis



Mairie de Vallabrègues

Objet : Procuration

A Vallabrègues le 06-02-2024

J'ai l'honneur de vous informer que je donne pouvoir à M. *Dominique PIERAT*
pour me représenter et voter lors du bureau du Syndicat Mixte d'Equipement de la
Commune de Beaucaire du 14 Février 2024

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'expression de mes salutations
distinguées.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Jean-Marie GILLES

Jean-Marie Gilles

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE SYNDICAL

5.1. Élection de l'Exécutif

Suite au bureau de la CCI du Gard du 5 février 2024, M. Jean-Pierre DENIS a été nommé pour remplacer M. Anthony PAGES au comité syndical du SMECB.

En conséquence, le Comité Syndical est constitué comme suit :

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence	Chambre de Commerce et d'Industrie Gard
M. Alberto CAMAIONE	Mme Lara BOISDET-MAUGER
M. Julien SANCHEZ	Mme Amandine BOULET
M. Juan MARTINEZ	M. Jean-Pierre DENIS
M. Dominique PIERRE	M. François GAUTHEREAU
M. Jean-Michel AZEMA	M. Alain GERARD
M. Jean-Marie FOURNIER	Mme Marjorie GONCALVES
M. Jean-Marie GILLES	M. Evrard ZAUCHE

Les membres des deux collectivités prennent acte de ce remplacement et de la nouvelle constitution du comité syndical.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

5.2 Fonctionnement des assemblées

Les comptes-rendus de la réunion du 17 janvier 2024 a été transmis par courriel le 05/02/2024.
Un exemplaire de ce compte-rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte-rendu.

Les comptes-rendus sont mis au vote :

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux des 17 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMECB

5.2 Fonctionnement des assemblées

Afin de faciliter le fonctionnement du SMECB, il est proposé de modifier certains articles des statuts.

Cette modification fait suite à l'annulation partielle des élections à la CCI Gard et des conséquences en terme de gestion du SMECB.

Cette nouvelle rédaction de certains articles permettra d'assouplir le fonctionnement du SMECB, et de préciser le fonctionnement et les missions de son comité syndical et du /de la Président.e et du / de la Vice-Présidente.

«

Article 7 : Elections du / de la Président.e et du / de la Vice-Président.e

Lors de la réunion d'installation présidée par le délégué le plus âgé syndical élit parmi ses membres, **pour une durée de 3 ans**, un / une Président.e et un / une Vice-Président.e ainsi que tous les autres responsables, s'ils le jugent utile. **Ils sont renouvelés lors du renouvellement des responsables de la CCI Gard et/ou de la CCBTA.**

Le comité syndical élit au scrutin secret et à la majorité absolue parmi ses membres le / la Président.e et le / la Vice-Président.e.

Article 9 : Fonctionnement du comité syndical

Le comité syndical vote le budget, discute, approuve et redresse les comptes.

Il donne tout quitus, rectification et décharge.

Il décide de l'admission de nouveaux membres au syndicat et **proposent vote** les éventuelles modifications **aux des** statuts.

Le syndicat est représenté en justice et dans tous les actes de la vie civile, sous réserve des attributions propres aux receveurs du syndicat, par son / sa Président.e après autorisation du comité syndical.

Le comité syndical délibère sur toutes les questions touchant aux affaires du syndicat et a compétence exclusive pour :

- Élire le / la Président.e et le / la Vice-Président.e,
- Voter le budget, **les décisions budgétaires modificatives, et** le compte administratif présenté par le / la Président.e **et le compte de gestion du Comptable Public,**
- Appeler les contributions financières des membres du syndicat,
- Décider de la souscription des emprunts,
- Modifier les statuts du syndicat.

Le comité syndical peut déléguer une partie de ses compétences non exclusives au / à la Président.e.

Le / la Président.e est l'exécutif du syndicat mixte pour toutes les compétences du syndicat.

A ce titre, le / la Président.e :

- Prépare et exécute les délibérations du comité syndical, convoque et préside les réunions du comité syndical,
- Est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes en conformité avec le budget voté par le comité syndical,
- Est chargé.e de l'administration du syndicat mixte, prépare le projet de budget, passe tout contrat nécessaire au fonctionnement des activités du syndicat.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Le / la Président.e est le seul.e chargé.e de l'administration, mais il peut sous sa surveillance et sa responsabilité déléguer, par arrêté, une partie de ses fonctions en cas d'empêchement à son / sa Vice-Président.e.

Le / la Vice-Président.e exerce la plénitude des fonctions de Président en cas de non-disponibilité de celui-ci quelle qu'en soit la cause (décès, maladie, empêchement, invalidation, etc.).

Article 10 : Réunion du comité syndical

Les séances du comité syndical ne sont pas publiques.

Le comité syndical se réunit chaque fois que le / la Président.e le juge utile et au moins 4 fois par an sur convocation du Président qui fixe l'ordre du jour.

Le délai de convocation du comité syndical est de ~~10~~ 8 jours francs.

Les membres du comité syndical peuvent se faire représenter en donnant pouvoir par écrit à un autre membre.

Chaque membre ne peut détenir qu'un seul pouvoir.

Le / la Président.e ou le / la Vice-Président.e peuvent convoquer toute personne dont ils estiment la présence utile au débat du comité syndical.

Le quorum est de huit (8) membres présents ou représentés du comité syndical. Si le quorum n'est pas atteint le comité syndical est à nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai maximum de 15 jours il délibère alors sans conditions de quorum à la majorité simple.

Les délibérations font l'objet de procès-verbaux signés par le /la Président.e. Elles sont déposées en Préfecture, notifiées aux intéressés et communiqués aux membres du comité syndical dans les deux mois qui suivent la séance.

Article 14 : Financement des opérations

Le syndicat mixte est habilité à ~~contracté~~ **contracter** des emprunts auprès de tous les organismes publics ou privés ~~ces emprunts seront obligatoirement garantis par les membres composant le syndicat mixte ou faire appel à des dotations auprès des membres à hauteur de 50/50.~~

~~Les conditions respectives de chacun des membres au financement des opérations d'aménagement entreprises ou concédées seront fixés dans chaque cas particulier par délibération concordante des assemblées représentatives de ces collectivités, ou établissements publics.~~

»

Les membres échangent sur le projet.

A l'article 7, il est indiqué que les membres seront « renouvelés lors du renouvellement des responsables de la CCI et de la CCBTA. » Les membres souhaitent modifier la phrase en inscrivant « de la CCI du Gard et / ou de la CCBTA », les élections de ces structures n'étant pas forcément concomitantes.

Ainsi la formulation finale de la phrase dans l'article sera :

« [...] **Ils sont renouvelés lors du renouvellement des responsables de la CCI Gard et/ou de la CCBTA.** [...] »

A l'article 14, les membres du comité souhaitent que la notion de « membres » soit remplacée par la CCI du Gard et la CCBTA car la notion de membre implique à titre personnel.

Ainsi la formulation finale de l'article sera :

« Le syndicat mixte est habilité à ~~contracté~~ **contracter** des emprunts auprès de tous les organismes publics ou privés ~~ces emprunts seront obligatoirement garantis par les membres composant le syndicat mixte ou faire appel à des dotations auprès des membres à hauteur de 50/50.~~ **des membres de la CCI du Gard et de la CCBTA à hauteur de 50/50.** »

Suite à ces échanges, le projet de statuts modifié est soumis au vote du comité :

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Le projet de modification des statuts du SMECB est approuvé à l'unanimité en prenant compte des modifications du projet en séance.

Le comité autorise Mme la Présidente ou M. le Vice-Président à engager toutes les démarches nécessaires à la modification des statuts et à signer l'ensemble des documents, pièces et actes relatifs à ce dossier.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

7.1 Décisions budgétaires

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le compte de gestion 2023 dressé par M. le Comptable Public est conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Il est proposé au comité syndical d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2023 du SMECB dressé par M. le Comptable Public, et donne quitus à M. le Comptable Public.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le compte de gestion de l'exercice 2023 du SMECB est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

ADOPTION DU BUDGET 2024

7.1 Décisions budgétaires

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 17 janvier 2024, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a permis de définir les grands principes du budget primitif 2024, à savoir :

I- Fonctionnement

Dépenses

- **Electricité** : 2500 € seront prévus au BP 2024.
- **Convention de prestation de service** pour la gestion du poste de refoulement de la ZI Domitia avec **Véolia**. Un montant global de 4 000 € HT sera prévue afin de rémunérer la convention (2550€HT) et de prévoir une intervention qui pourrait s'avérer nécessaire en cours d'année.
La convention arrivant à échéance fin mai 2024 et l'ouvrage n'ayant pas été intégré dans le domaine public d'assainissement collectif de la commune de Beaucaire, celle-ci devra être renouvelée en 2024.
- **Entretien végétation** des terrains à commercialiser au sud de la zone et les abords de voirie (avenue Pierre et Marie Curie et voie ferrée Henry) : 10 000 € HT.
- **Frais de gestions du SMECB à la CCBTA**, à hauteur de 3% des dépenses engagées, seront également à prévoir en 2024. Compte tenu du montant des travaux prévus de dévoiement de réseaux du SMECB qui seront réalisés eu 1^{er} semestre. 14 000 € HT doivent être inscrits au budget 2024.
- **Frais d'actes notariés** : 4 000 € en prévision des cessions à réaliser (CCBTA, CNR, etc.).
- **Frais de géomètre** : 3 000 € HT.
- **Frais d'huissier** : 1 000 €.
- **Impôts fonciers** : 1 500 €.
- **Redevance ASA des Roubines** : 100 €.

Recettes

- **Redevance du bail emphytéotique de la centrale solaire URBA124** : 9 600 €.

II- Investissement

Dépenses

- **Travaux de dévoiement nécessaires des réseaux pluviaux et eaux usées du SMECB** : 400 000 € HT (terrassements, etc.)
- **Travaux d'aménagement des terrains** : 50 000 € HT (raccordement du poste de relevage).

Recettes

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

- **Cessions de terrain** : montant global estimatif de 239 000 € HT (terrain de la garde animalière, terrain à bâtir pour la société Transports Polysud, cessions d'emprises techniques à la CCBTA et à la CNR, régularisation foncière M. Rizzo).
- **Résultat reporté** étant excédentaire chaque année, celui-ci sera constaté en recette sur le budget 2024.

Suite à l'intégration du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement, **le budget 2024 est proposé comme suit :**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	80 242,10 €	80 242,10 €
Section d'investissement	500 415,23 €	500 415,23 €

Soit un budget à l'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement.

Le budget 2024 est soumis au vote :

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le budget primitif 2024 est adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA GESTION DU POSTE DE REFOULEMENT « ZI DOMITIA » 8.4 Aménagement du territoire

La Zone Industrielle Domitia est dotée d'un poste de refoulement avenue Pierre et Marie Curie qui appartient au SMECB. La gestion de ce poste est assurée par Véolia qui en assure la gestion et la maintenance.

La convention en cours arrive à échéance le 31 mai 2024. Aussi il convient de renouveler cette convention de gestion afin de poursuivre l'entretien de ce poste.

Le projet de convention, annexé à la présente, est soumis aux membres du comité.

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

La convention d'entretien du poste de refoulement entre le SMECB et Véolia est approuvée à l'unanimité.

Le comité autorise Mme la Présidente ou M. le Vice-Président à signer l'ensemble des documents, pièces ou actes relatifs à ce dossier.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2024 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Jean-Pierre DENIS, François GAUTHEREAU, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ.

REGULARISATION FONCIERE DE PARCELLE PRIVEE BC142 AVEC LA SCI EJB 8.4 Aménagement du territoire

Depuis plusieurs années, le SMECB a engagé un travail de rationalisation de ses propriétés foncières. Le 6 février 2020, le comité syndical a validé plusieurs cessions de terrains, notamment dans le cadre de régularisations foncières avec certains propriétaires privés. Le SMECB avait en particulier cédé à titre gracieux la parcelle BC97 située sur l'emprise foncière de la SCI EJB. Les frais d'acte avaient été pris en charge par le SMECB.

Un relevé récent des propriétés du SMECB a révélé une anomalie foncière. La parcelle BC142 située au nord de la zone industrielle Domitia est propriété du SMECB alors que celle-ci se situe également au milieu des emprises foncières de la SCI EJB. La parcelle BC142 n'avait pas été identifiée au moment de la 1^{ère} régularisation foncière.

Ces deux parcelles BC97 et BC142 devaient relever d'un ancien chemin qui a dû être déclassé du domaine public et n'avaient pas dû être cédées au moment de la création du site par la SCI EJB.

Afin de poursuivre le projet de rationalisation des propriétés du SMECB et comme cela avait été fait pour la 1^{ère} parcelle, il est proposé de céder à titre gracieux la parcelle BC142, d'une contenance de 47m², à la SCI EJB et de prendre en charge les frais d'acte.

Les membres du comité prennent connaissance de la situation de cette parcelle et échangent sur le projet de cession.

Le projet est soumis au vote du comité :

Votants : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Le projet de cession de la parcelle BC142 à titre gracieux à la SCI EJB et la prise en charge des frais d'acte par le SMECB est approuvé à l'unanimité.

Le comité autorise Mme la Présidente ou M. le Vice-Président à signer l'ensemble des documents, pièces ou actes relatifs à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUILLET 2024 A 14H00

2ème réunion suite à l'absence de quorum sur ce point lors du comité syndical du 11 juillet 2023. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Correction suite erreur délibération

7.1 Décisions budgétaires

Par courrier du 19 juin 2024, la Préfecture du Gard indique une anomalie dans le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte. En effet le contrôle budgétaire du budget du SMECB par la Préfecture fait apparaître une erreur en ce qui concerne le résultat d'investissement (001) 2023.

Lors de la présentation de la délibération relative au vote du compte administratif du 17/01/2024, la somme de 32 018,80 €, correspondant à des dépenses déjà engagées comptablement mais non réalisées et non facturées à la clôture de l'exercice, a été amputée à tort du résultat 2023.

Le résultat d'investissement s'obtient en ajoutant ou en retranchant, selon les cas, de résultat de l'année N (ici 2023) le résultat de l'année N-1 (ici 2022). Le calcul du résultat d'investissement 2023 à reporter est le suivant :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT /SOLDE
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Fonctionnement (y compris rattachements)	21 078,17 €	9 256,75 €	-11 821,42 €
Investissement	4 300,00	0 €	-4 300,00 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Résultat fonctionnement n-1		+82 563,52 €	+70 742,10 €
Résultat d'Investissement n-1		+297 734,03 €	+293 434,03 €

Ainsi il convient de corriger la délibération du 17 janvier 2024 relative au vote du compte administratif.

La maquette du compte administratif ne présentant pas cette erreur, il n'est pas nécessaire de la modifier, et le compte administratif 2023 est toujours conforme au compte de gestion du Comptable Public pour l'année 2023.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 4

Votes pour : 4

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Votes contre : 0

Abstentions : 0

La correction de la délibération relative au résultat d'investissement du compte administratif 2023 du SMECB est approuvée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUILLET 2024 A 14H00
2ème réunion suite à l'absence de quorum sur ce point lors du comité syndical
du 11 juillet 2023. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

ADOPTION DU BUDGET 2024 **Modification suite remarque Préfecture** 7.1 Décisions budgétaires

Par courrier du 19 juin 2024, la Préfecture du Gard a indiqué une anomalie dans le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte en lien avec une erreur concernant le calcul du résultat d'investissement (001) 2023.

En effet le résultat d'investissement 2023 initialement reporté au budget 2024 correspondait au budget global cumulé (incluant le résultat des restes à réaliser 2023) et non le résultat de clôture de l'exercice 2023 (confère calcul indiqué dans la précédente délibération), il convient donc de revoter le budget prévisionnel 2024 du SMECB.

Il est précisé que, suite à la correction de cette erreur, le résultat de l'exercice 2023 reporté en 2024 est supérieur à celui qui avait été reporté lors du précédent vote.

Ainsi le budget prévisionnel 2024 corrigé est proposé comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	80 342,10 €	80 342,10 €
Section d'investissement	532 434,03 €	532 434,03 €

Soit un budget à l'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement.

Le budget 2024 corrigé est soumis au vote :

Votants : 4

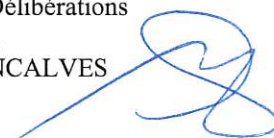
Votes pour : 4

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le budget primitif 2024 corrigé est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SMECB (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300002000029

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC UZES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SMECB (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	41
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	42
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	47
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	51
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 -- Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	380 297,55	A1 380 297,55
Investissement	0,00	0,00	297 734,03	A2 297 734,03
Fonctionnement	0,00	0,00	82 563,52	A3 82 563,52

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	32 018,80	III + IV	0,00 B1 -32 018,80
Investissement	I	32 018,80	III	0,00 B2 -32 018,80
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	348 278,75
Investissement	A2 + B2	265 715,23
Fonctionnement	A3 + B3	82 563,52

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 32 018,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	23 518,80
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	DEPENSES		RECETTES	
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		500 415,23	239 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	32 018,80	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 293 434,03

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		532 434,03	532 434,03
--	--	------------	------------

VOTE	DEPENSES		RECETTES	
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		80 342,10	9 600,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 70 742,10

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		80 342,10	80 342,10
---	--	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (4)		612 776,13	612 776,13
---------------------	--	------------	------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	-0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	8 500,00	400 000,00	400 000,00	408 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	23 518,80	100 415,23	100 415,23	123 934,03
Total des dépenses d'équipement		0,00	32 018,80	500 415,23	500 415,23	532 434,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	32 018,80	500 415,23	500 415,23	532 434,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	32 018,80	500 415,23	500 415,23	532 434,03
--------------	-------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	532 434,03
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	293 434,03
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	532 434,03
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	80 192,10	80 192,10	80 192,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	80 342,10
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	80 342,10

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	80 342,10
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 342,10
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
--------------	-------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	70 742,10
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 342,10
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	408 500,00	0,00	408 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	123 934,03	0,00	123 934,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	532 434,03	0,00	532 434,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	532 434,03
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	80 192,10		80 192,10
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	150,00	0,00	150,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	80 342,10	0,00	80 342,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 342,10
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (roques) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00		239 000,00
Recettes d'investissement – Total		239 000,00	0,00	239 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	293 434,03
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	532 434,03
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 600,00	0,00	9 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	70 742,10
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 342,10
---	-----------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	408 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	23 518,80	0,00	100 415,23	100 415,23	0,00	100 415,23	123 934,03
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
---	--	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées		532 434,03
---	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	293 434,03
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	532 434,03
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	408 500,00
2112 Terrains de voirie	0,00	0,00		385 000,00	385 000,00	0,00	385 000,00	385 000,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	8 500,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	23 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	23 518,80	0,00	100 415,23	100 415,23	0,00	100 415,23	123 934,03
2312 Agencements et aménagements de terrains	0,00	23 518,80		100 415,23	100 415,23	0,00	100 415,23	123 934,03
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	32 018,80	0,00	500 415,23	500 415,23	0,00	500 415,23	532 434,03
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SMECB - SMECB - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Opér. de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	80 192,10	80 192,10	0,00	80 192,10	80 192,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)				0,00
---------------------------------------	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées				80 342,10
---	--	--	--	-----------

(1) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières						
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						
						70 742,10

Total des recettes de fonctionnement cumulées		80 342,10
---	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	80 192,10	80 192,10	0,00	80 192,10	80 192,10
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		33 992,10	33 992,10	0,00	33 992,10	33 992,10
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	80 342,10	80 342,10	0,00	80 342,10	80 342,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES		500 415,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 415,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	239 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		500 415,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		100 415,23
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		239 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		239 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SMECB - SMECB - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	239 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		500 415,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	385 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	100 415,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV -- ANNEXES			IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 -- Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act° interrég. eur. intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 415,23
211 Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00
215 Installat°, matériel, outillage techniq.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231 Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 415,23
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	150,00	80 192,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	80 192,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 342,10
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 192,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 600,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	80 192,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	49 492,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des Immeubles	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég. sur intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 192,10
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 492,10
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
	Total	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	293 434,03	293 434,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-32 018,80	-32 018,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	239 000,00	239 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	239 000,00	239 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		239 000,00	III 239 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		239 000,00	239 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00	239 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/07/2024

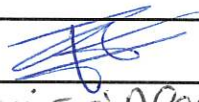
Présenté par LE PRESIDENT (1),

A BEAUCAIRE, le 23/07/2024

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL SYNDICAL(2), réunie en session ORDINAIRE

A BEAUCAIRE, le 23/07/2024

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL SYNDICAL (2),(3).

AZEMA JEAN MICHEL	
BOISDET-MAUGET LARA	
BOULET AMANDINE	
CAMAIONE ALBERTO	
DENIS JEAN-PIERRE	
FOURNIER JEAN-MARIE	
GAUTHEREAU FRANCOIS	
GERARD ALAIN	
GILLES JEAN-MARIE	
GONCALVEZ MARJORIE	
MARTINEZ JUAN	
PIERRE DOMINIQUE	
SANCHEZ JULIEN	Pouvoir de M. Camaione
ZAUCHE EVRARD	

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/07/2024, et de la publication le 24/07/2024

A BEAUCAIRE, le 24/07/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

